

# INVITATION

jeudi 17 mai 2018

Maître Hervé OUVRARD,  
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,

Monsieur Didier VEILLON,  
Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales  
de l'Université de Poitiers,

le Père Patrice GOURRIER,  
Aumônier du monde juridique,

ont le plaisir de vous inviter au colloque

## LA PRISE EN COMPTE DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

**jeudi 17 mai de 16h00 à 19h00**

Faculté de Droit et des Sciences sociales  
Amphithéâtre Carbonnier  
Place Notre Dame

[www.droit.univ-poitiers.fr](http://www.droit.univ-poitiers.fr)



### Organisation et direction scientifique :

L'Ordre des Avocats  
La Faculté de Droit et des Sciences sociales  
L'Aumônerie du Monde Juridique

### Renseignements et inscriptions

Le Père Patrice GOURRIER : 06.18.13.09.89  
[patrice.gourrier@laposte.net](mailto:patrice.gourrier@laposte.net)  
L'Ordre des Avocats : 05.49.88.05.35

17  
Jeudi

MAI

—PROGRAMME—

## La prise en compte de la souffrance au travail

Colloque animé par Pierre DESCHEMPS, Doctorant à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers

16H00-19H00

**«Tu travailleras à la sueur de ton front» : Le travail, asservissement ou épanouissement ?**

Monseigneur Pascal WINTZER, Archevêque de Poitiers

**«Tous pour un, un pour tous» ; la santé du travailleur et l'intérêt collectif.**

Madame Laurence GATTI, Maître de conférences en droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences sociales

**La souffrance au travail : face à une réalité émergente dans les relations de travail, des outils juridiques et sociaux inadaptés.**

Madame La Bâtonnière Françoise ARTUR

**L'employeur confronté à la souffrance au travail : quelle responsabilité !**

Maître François-Xavier CHEDANEAU

### Conclusion

par Maître Hervé OUVRARD, Bâtonnier

Un moment de convivialité à la Maison des Avocats réunira les participants au colloque à partir de 19h30

